

DEC151818DR01

**Décision portant nomination de M. Alain DUMOT aux fonctions d'assistant de prévention au sein du Centre d'études de l'emploi (CEE) – SNC9825**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 16 avril 2015 ;

Considérant que **M. Alain DUMOT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord du CNRS, du 1<sup>er</sup> au 3 juin puis du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2015,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **M. Alain DUMOT**, TCS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein du Centre d'études de l'emploi (CEE) – SNC9825 à compter du 2 juillet 2015.

**M. Alain DUMOT** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Alain DUMOT** est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le 3 août 2015



La directrice de l'unité  
Christine DANIEL

La Directrice de l'unité du Centre d'Etudes de l'Emploi  
  
Christine DANIEL

Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)